

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:291187-2018:TEXT:FR:HTML>

**France-Chambéry: Système de surveillance vidéo
2018/S 128-291187**

Avis de marché

Fournitures

Legal Basis:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Commune de Chambéry
21730065600014
Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville
Chambéry
73011
France
Téléphone: +33 479602094
Courriel: marchespublics@mairie-chambery.fr
Code NUTS: FRK27

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.chambery.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <http://www.chambery.fr>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
<http://www.chambery.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.chambery.fr>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Organisme de droit public

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Acquisition, installation et maintenance d'un dispositif de vidéo-protection sur les bâtiments de la commune de Chambéry

Numéro de référence: 18-22

II.1.2) Code CPV principal

32323500

II.1.3) **Type de marché**

Fournitures

II.1.4) **Description succincte:**

Forme de marché: à bons de commande avec engagement sur un montant maximum annuel passé en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre mono-attributaire conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction): maximum HT 180 000,00 EUR HT soit 540 000 EUR HT sur la durée totale (périodes de reconduction comprises).

II.1.5) **Valeur totale estimée**

Valeur hors TVA: 540 000.00 EUR

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

32323500

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRK27

II.2.4) **Description des prestations:**

Forme de marché: à bons de commande avec engagement sur un montant maximum annuel passé en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre mono-attributaire conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction): maximum HT 180 000,00 EUR HT soit 540 000 EUR HT sur la durée totale (périodes de reconduction comprises).

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique / Pondération: 55
Prix - Pondération: 45

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 540 000.00 EUR

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.7.2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 dernière version ou DUME); Renseignements concernant l'aptitude à exercer l'activité professionnelle: l'inscription de l'opérateur économique sur un registre professionnel;

Lettre de candidature qui n'a plus à être signée — désignation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1 dernière version ou DUME);

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;

Liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Le candidat joindra des attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes sur des prestations similaires: fibre optique/vidéo-protection/analyse d'image. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin;

Certificats de qualifications professionnelles (attestation sur l'honneur de sa capacité à déployer des infrastructures optiques et certification sur le logiciel VMS proposé ou présenter une installation d'une taille équivalente au projet, faisant preuve de capacité à paramétrer et maintenir le logiciel. La preuve de la capacité peut être apportée par tout moyen.

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés**

III.2) **Conditions liées au marché**

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution:**

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations (hors maintenance) réglées par des prix unitaires et pour les prestations de maintenance, il s'agit de prix mixtes (prix forfaitaire pour la maintenance corrective et prix unitaires pour la maintenance corrective). Prix révisibles annuellement. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.6) **Enchère électronique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 07/09/2018

Heure locale: 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 10/09/2018

Heure locale: 10:00

Lieu:

Dans les locaux de la personne publique

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

VI.3) **Informations complémentaires:**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.chambery.fr> — La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur: <http://marchespublics.chambery.fr> En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un

accusé de réception électronique. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis. Les conditions de remise des plis sont décrites au Règlement de consultation (RC). Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation: 18/22. Les sous-critères d'analyse et leur pondération sont indiqués au RC.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Grenoble
2 place de Verdun
Grenoble
38022
France
Téléphone: +33 476429000
Courriel: greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Fax: +33 476422269

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

Comité consultatif de règlement amiable des litiges
79 cours Charlemagne
Lyon
69002
France

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat;

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat);

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

03/07/2018